

Une éco-piscine exemplaire pour toutes et tous

EN BREF :

- La nouvelle piscine de LLN est **unique** en FWB : le bassin aux **dimensions olympiques** est **modulable** et peut se diviser en plusieurs parties selon les besoins ;
- L'éco-piscine est aussi **exemplaire**, via la consommation de **62 % d'énergies renouvelables** et une **diminution de 45 % des émissions CO2**
- L'**atout** pour l'UCLouvain ? Un lieu qui permet d'allier **enseignement de qualité** (notamment étudiant-es en éducation physique) et **offre sportive complète**

CONTACT(S) PRESSE :

Alexia Autenne, administratrice générale de l'UCLouvain : **0478 49 24 89**

Marc Francaux, professeur à la Faculté des sciences de la motricité de l'UCLouvain et coordinateur du projet piscine à l'UCLouvain : **0474 39 80 31**

Nicolas Cordier, responsable du développement régional de l'UCLouvain : **0496 95 95 85**



En 2018, les trois copropriétaires des piscines de Blocry (UCLouvain, Communauté française et Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) se mettaient d'accord pour construire une nouvelle piscine à Louvain-la-Neuve, de **dimension olympique**, intégrant les critères de **mobilité douce**, d'**exemplarité énergétique** et d'accessibilité à **tous les publics** (étudiant-es, sportif-ives de haut niveau, écoles, grand public, clubs, stages adeps).

La volonté première de l'UCLouvain, de la ville d'OLLN et de la FWB est de créer une **éco-piscine exemplaire**, en lien avec les **objectifs de transition des partenaires**. Comment ?

- Via l'utilisation des **énergies renouvelables** : panneaux **photovoltaïques** sur la toiture ; **pompes à chaleur** ; **ventilation double flux** avec récupération de la chaleur de l'air et de l'eau des douches ; récupération des eaux de pluie
- Via une **diminution de la consommation d'énergie** : bâtiment hyper performant au niveau thermique (isolation importante et étanchéité à l'air identique à un bâtiment passif)
- Via une **utilisation efficace des énergies - 62% des besoins seront couverts par le renouvelable et diminution des émissions de CO2 de 45%** : la **quasi-totalité du bâtiment** (hall et eau piscine) **sera chauffée grâce aux pompes à chaleur** (seuls les bureaux et l'eau des douches seront chauffés au gaz) ; utilisation d'**éclairages Led**
- Via la limitation de l'usage du chlore

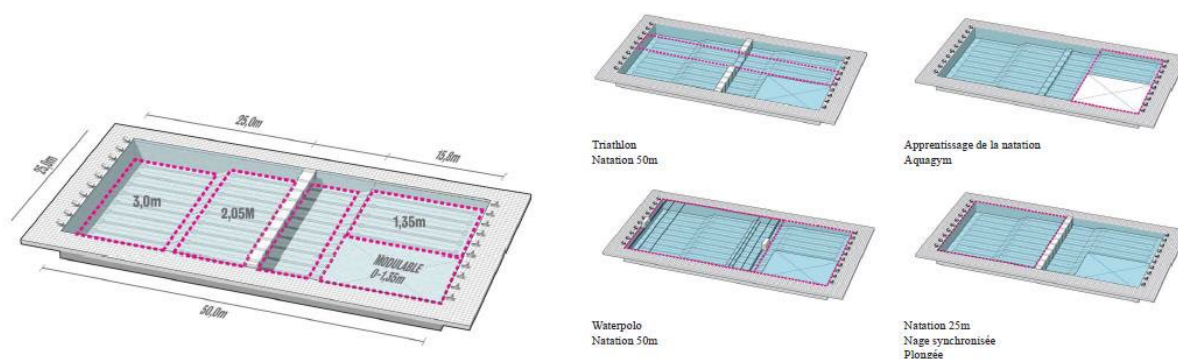
- Via un bâtiment qui **s'intègre dans son environnement** (bardage bois, végétation), en bordure d'un site classé Natura 2000
- Via une **mobilité** totalement **repensée** afin de soulager le quartier du Blocry et privilégier les emplacements de cars et **dépose-minute** en bordure du Boulevard et l'intégration d'une **liaison cyclo-piétonne**.

Autre objectif de l'UCLouvain, via cette nouvelle piscine ? Poursuivre un **enseignement de qualité, dans des infrastructures à la pointe** aux dimensions olympiques :

- De manière spécifique, pour les **étudiant-es en éducation physique de l'UCLouvain** ;
- Pour les **étudiant-es sportif-ives de haut niveau**, histoire de leur permettre de mener à bien leur double projet d'études et sport et de **renforcer l'offre déjà existante** à l'UCLouvain (piste d'athlétisme indoor, centre dédié au judo) ;
- Pour **l'ensemble des étudiant-es** UCLouvain, via l'offre sportive de l'université, pour un **équilibre personnel optimal**, alliant santé physique et psychologique.

L'UCLouvain espère, qu'en marge de cette nouvelle construction, les pouvoirs subsidiant seront attentifs à débloquer les **fonds nécessaires à la rénovation du centre sportif de Blocry**. Et ce, dans une optique de sport pour toutes et tous.

Concrètement, les **dimensions** de la nouvelle piscine font **50 sur 25 mètres**, soit **67 % de surface de nage supplémentaire** par rapport aux piscines actuelles d'OLLN. Sa spécificité ? Un **fond mobile** permettant de **diviser la piscine en 2, 3 ou 4 parties**, avec des profondeurs diverses, selon les besoins sportifs ou d'enseignement et les publics à accueillir. Une **plus-value unique en FWB** !



Concrètement, le bassin répond aux **besoins** des divers **publics** :

- **Natation + nage à palme + triathlon** : la profondeur minimale du bassin est de 1.35 m sur l'ensemble du bassin
 - o La zone d'apprentissage peut être séparée du reste du bassin par un **mur mobile** à déplacement vertical. Le mur est divisé en **trois parties** afin de permettre la pratique de la natation sur **2 ou 3 couloirs**.
 - o Le choix a été fait de séparer la zone de grande profondeur et la zone du fond mobile afin de permettre la tenue d'activités nécessitant des profondeurs différentes (ex : natation synchronisée et apprentissage de la natation).
 - o La zone d'apprentissage et son fond mobile, avec une profondeur variable entre 0m et 1,35m est un espace dans lequel les enfants évoluent, par petits groupes de 5 à 6 enfants, permettant à chaque enfant d'évoluer à son rythme
- **Apprentissage + aquagym** : le bassin possède une zone de 15.5 m x 25 m soit près de 400 m² avec un fond de profondeur modulable sur la moitié de la surface. Il est possible de recevoir jusqu'à **trois groupes en simultanément** dans la zone
- **Sauvetage** : deux tiers du bassin, à une profondeur minimale de 2 m
- **Nage synchronisée** : zone de 12 m x 25 m, profondeur 3 m, pour les épreuves de figures libres + zone de 20 m x 25 m pour les épreuves de figures imposées
- **Waterpolo** : le bassin dispose une zone de 32 m x 25 m avec profondeur min. de 2m
- **Plongée** : zone de 12 m x 25 m, **profondeur de 3 m**

Coût du projet ? 20 millions d'€, répartis entre la Région wallonne (5,8 M), la Province (2 M), la Ville d'OLLN (4 M), la Communauté française (4 M) et l'UCLouvain (4 M). L'UCLouvain a, par ailleurs, mis gratuitement le **terrain** à disposition.



La piscine de Blocry, en quelques chiffres.

Coût du projet : **20 millions d'€**.

Dimensions : **50 m** sur **25 m**, soit **67 %** de surface supplémentaire, avec une profondeur min. de **1,35 m** et maximale de **3 m**. Le bassin possède une zone de **15,5 m x 25 m** soit près de **400 m²** avec un fond de profondeur modulable sur la $\frac{1}{2}$ de la surface pour accueillir jusqu'à **3** groupes scolaires en simultané.

Fréquentation estimée à **500 000** personnes chaque année (augmentation de **25 %** par rapport aux anciennes piscines).

Economies d'énergie : **70 %** d'eaux réutilisées (filtrées ou via récupération eaux de pluies), **62 %** des besoins en énergie couverts par le renouvelable, diminution des émissions de CO₂ de **45 %**